

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1966)
Heft: 62

Rubrik: A nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vous êtes d'accord sur le partage de sept sièges; et sur quoi d'autre encore? (suite)

Les bonnes intentions

Le peuple suspecte volontiers le zèle réformateur des partis à la veille des élections. Et pourtant, toutes sincères qu'elles sont, il est évident que les promesses ne peuvent être tenues, non en intention, mais en fait. La gauche n'a, voyez plus haut, aucune chance dans l'immédiat de renverser tous les obstacles : elle pourra donc dire honnêtement qu'elle a voulu tenir ses promesses, mais qu'elle a dû compter avec les autres, qu'elle a été battue, etc. En fait, les élections, et nous avons déjà consacré des articles à l'étude de ce phénomène, sont avant tout une manière de se compter. La Suisse fait de la micro-politique. L'avance d'un parti est toujours trop limitée pour qu'interviennent de spectaculaires renversements. L'un peut sortir renforcé; ce n'est pas les nouveaux sièges qu'il détiendra qui bouleverseront l'échiquier; mais on considérera les idées qu'il porte comme ayant un résonnant populaire. Chacun en tiendra compte un peu. La politique en sera infléchie, mais les obstacles majeurs ne tomberont pas. D'où la recherche d'une autre formule.

Le programme de législation

La gauche socialiste n'aime guère brandir les menaces de retour à l'opposition, ne serait-ce que par peur d'être prise au mot. Lorsque un, puis deux socialistes entrèrent au Conseiller fédéral, cette crainte était fondée. Des sièges étaient reçus, ils n'étaient pas arrachés. Une majorité centre-droite était aussi possible. Elle pouvait en tout temps faire remarquer à une gauche trop boudeuse qu'elle saurait se passer d'elle pour gouverner.

Le cadeau définissait exactement la part tolérée de réformisme. Mais aujourd'hui, à l'heure des difficultés, la droite ne peut pas gouverner seule; aucun projet, nous sommes en démocratie directe, ne passerait devant le peuple; déjà les arrêtés conjoncturels auraient été repoussés si la gauche avait dit non. C'est donc une position de force; et l'on peut négocier quand on est en position de force.

Cette marge de négociation n'est pas illimitée, certes, on ne saurait obliger les autres à être le contraire de ce qu'ils sont. Mais ni le parti radical, ni le parti conservateur chrétien-social ne sont monolithiques; il y a chez eux des courants réformistes, il faut les contraindre à prendre parti.

La gauche aurait donc intérêt avant les élections à préparer un programme minimum, parallèlement à ses objectifs plus lointains. Sur ce programme de réformes, objet de négociations, un accord valable pour la législature devrait être obtenu; à défaut, la participation n'a pas de sens.

Plutôt que de s'évertuer à prouver combien ils sont différents les uns des autres, ce qui préélectoralement n'excite personne, il serait plus heureux que les partis nous disent sur quoi ils sont d'accord; on sait à l'avance qu'ils se retrouveront au gouvernement. Sur quelle base ?

Indispensable

Le programme minimum nous semble indispensable pour deux raisons.

Il serait l'occasion de rendre à la politique son prix. On sait que les associations économiques préconsultées par le Conseil fédéral et l'administration pèsent d'un poids décisif dans la préparation des lois et des décisions. Elles perdraient à juste titre une part de leur influence, si les partis définissaient les lignes directrices de leur action pour quatre ans. Enfin, si nous n'entrons pas dans le réformisme, l'opposition prendra de plus en plus des formes pou-

jadistes ou de style Vigilants; nous deviendrons ingouvernables.

Ces réformes indispensables devraient, à nos yeux, toucher à la politique fiscale, à la politique économique, à la politique européenne. Nous développerons chacun de ces points dans nos prochains numéros. Chacun prête à discussion.

Mais nous aimerions préalablement voir largement débattue cette question de principe. Les partis qui, au Conseil fédéral, s'entendent pour se partager l'exercice du pouvoir, sont d'accord entre eux sur quelle politique ? Qu'ils se préparent à nous le dire en 1967.

L'anarchisme est-il mort?

La technique, si elle nous libère d'un certain nombre de contraintes matérielles, développe aussi des germes totalitaires. La mise en condition est facilitée, devient plus étouffante. Aussi la protestation libertaire est-elle plus actuelle que jamais. La pensée anarchiste retrouve de sa force. Elle mérite d'être mieux connue encore. Une anthologie de textes anarchistes, choisis par Daniel Guérin, sera pour nous l'occasion de présenter, dans nos prochains numéros, quelques textes, quelques auteurs qui sont des classiques de l'anarchisme. Puis nous consacrerons une série d'articles à quelques penseurs anarchistes. A James Guillaume d'abord, dans notre prochain numéro.

Aujourd'hui, Cherpillod introduit le sujet.

D.P.

Famille déchirée

Comme à la nuit le jour, l'anarchisme paraît s'opposer au marxisme. Apparence trompeuse. C'est l'un des mérites de Daniel Guérin que d'avoir révisé ce jugement sommaire qui, prétendant définir l'un par la négation de l'autre, les rend tous deux inintelligibles. Ils visent en effet l'un et l'autre au même but: la prise en charge de la société tout entière par l'ensemble des producteurs. Mais chacun veut aller au but par l'emprunt de voies qui divergent. Le cheminement anarchiste passe par la suppression immédiate de l'Etat. Les marxistes se satisfont de postuler son dépérissement, lequel peut être indéfiniment renvoyé: il est, disent-ils, toujours trop tôt pour dessaisir l'Etat de ses prérogatives; l'être humain ne possède pas, ce vieil enfant, la maturité nécessaire qui l'autoriserait à se défaire du tuteur. Le gouvernement de l'homme par l'homme, c'est, affirme Proudhon, la servitude: Marx n'y contredit pas, mais cette vérité métaphysique, il la fait descendre du ciel pour l'installer sur le terrain qu'il croit solide de l'histoire. Ce n'est pas que Karl Marx n'ait entrevu, avec sa clairvoyance coutumière, le péril de la bureaucratie. N'écrit-il pas, dans la « Critique de la philosophie du droit de Hegel »: « L'esprit bureaucratique est un esprit de bout en bout jésuite, théologique. Les bureaucrates sont les jésuites et les théologiens de l'Etat. La bureaucratie est la République prête. » Reste que Marx, en conservant l'Etat, est obligé de garder ses serviteurs qui sont les maîtres des hommes. Nous tombons là sur une anti-nomie de la pensée marxiste.

Toute dispute scolastique évanouie, une fois écartées les rivalités personnelles, la querelle de l'anarchisme et du marxisme reproduit le conflit du possible et du souhaitable.

Pour les marxistes, les ans sont des rêves. Pour ceux-ci, les premiers sont des endormeurs apaisant à bon compte les revendications prolétariennes. Les héritiers de Marx exhibent triomphalement des résultats non négligeables. Les fils spirituels de Proudhon et de Bakounine ont lamentablement foiré. La bataille pourtant n'est pas finie. Si les ans ont chu dans le folklore, leurs idées — ou du moins nombre d'entre elles — ont rajeuni.

Ni Dieu ni Maître

L'équipe des « Editions de Delphes », depuis quelques années, a réédité des ouvrages introuvables. Je

les possède à peu près tous et il n'en est pas un qui m'ait déçu. Ni « Le tableau de Paris », de Jules Vallès, ni « Les Cathares » (études sur l'hérésie arienne et la civilisation occitane) ni surtout ces deux épopées — genre littéraire pas mort ! — « Histoire de la Commune » et « L'An I de la Révolution russe », respectivement de Lissagaray et Victor Serge. En publiant « Ni Dieu ni Maître », recueil de textes anarchistes, les Editions de Delphes ont accompli une œuvre nécessaire. C'est une anthologie. Un beau bouquet avec point trop de fanes et dans lequel ne se sont introduites que de rares fleurs artificielles. Libertaire à qui la grâce anarchiste a manqué, je ne sais si Makhno** était la pureté révolutionnaire même, ni si l'autogestion que la F.A.I.*** s'est efforcée de promouvoir voguait de succès en triomphe. Mais où l'anthologie, me semble-t-il, convainc, c'est par la qualité des textes: Proudhon, Bakounine, Stirner, Guillaume enfin dont au nom près — ou peu s'en faut — j'ignorais tout. « Ni Dieu ni Maître » contribue à les faire mieux connaître et à les réhabiliter.

C.

* 25, rue des Boulangers, Paris V^e

** Anarchiste ukrainien vers 1920

*** Fédération anarchiste ibérique

France-Dimanche

Toute la presse romande a réagi avec une exceptionnelle et légitime violence à l'article de « France-Dimanche » consacré à la mort de l'actrice Liliane Aubert. A juste titre, car cet article n'était destiné qu'au public suisse. Même près de Genève, l'édition française contenait en page une « Soraya a perdu deux enfants », et en page intérieure une « spécial Nancy » sur le « martyr de la femme esclave ». Il s'agit donc bien d'une tentative de travailler la Suisse romande avec des informations locales. La presse romande qui, en ce domaine, respecte le métier, était donc parfaitement habilitée à protester. L'essentiel a été dit.

Nous ajouterons simplement ces quelques remarques. Le succès de « France-Dimanche » n'est pas fait seulement de scandale, mais d'un mélange de scandale et de moralisme, le moralisme étant ce qui justifie l'indiscrétion, comme dans les confidences de mères. C'est le cancan à l'échelle industrielle. D'où le succès, le cancan « vertuiste » ayant beaucoup d'adeptes.

Si la presse romande désire réagir, pourquoi n'impose-t-elle aux vendeurs une limitation de l'affichage des hebdo français. Ce ne sont pas des affichettes, mais de véritables affiches qui sont étalées dans tous les tabacs, les seules qu'on puisse lire aisément d'une voiture. Pourquoi le tolérer sur le simple plan de la concurrence correcte ?

Beaucoup de journalistes n'ont pas reculé devant des adjectifs forts; surtout à l'égard du cynique auteur de l'article; mais ce journaliste participe à un système. Pourquoi ne pas viser plus haut ? M. Bernard Béguin, dans le « Journal de Genève », souhaitait que l'Etat eût saisi l'édition de « France-Dimanche ». Comment l'hebdo français aurait-il alors soutenu un procès ? Pourquoi rêver, à titre d'hypothèse, d'une arbitraire intervention par l'Etat ? Si procès on veut, il faut le rechercher à la manière journalistique, comme Zola dans « J'accuse ». Le directeur de cette publication est M. Pierre Lazareff. Il eût fallu écrire: M. Pierre Lazareff est un porc.

A nos lecteurs

Merci à ceux qui avec empressement et nombreux ont utilisé la carte commerciale-réponse pour nous communiquer des adresses utiles. Nous en attendons d'autres encore, merci.

Dans cette période d'ajustement des plaques d'expédition, nous serions heureux qu'on nous signale toute erreur d'acheminement.